

Affiché le 3 octobre 2008

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2008

L'AN DEUX MILLE HUIT, LE 1^{er} octobre A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 23 septembre 2008, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. GALLISSOT, maire, M^{me} RUEL, M^{lles} DIOT, TORRAILLE, M. RANC, adjoints, MM BOUVIER, CORNEVIN, M^{me} GÉRARD, maires-délégués, DEHAN, GOUSSET, DELIN, PELLETIER, LE BOURVA, MARTY, LOGEROT, DE SA, GRATAROLI, WEHRUNG, FLORIOT. conseillers municipaux.

M. le maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{lle} TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2008.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Approbation de l'avenant au marché de restructuration des réseaux d'assainissement 2^e phase.

Adopté par 18 voix POUR et une ABSTENTION.

N°2 Admission en non valeur.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°3 Décision modificative n°08-01. Ouverture de crédits aux comptes 2111-041 & 1328-041. Rétrocession terrain Opac 52 (1 €)

Adopté à l'UNANIMITÉ

Décision municipale n°08-01. Exercice du droit de préemption urbain.

N°4 Revalorisation du tarif des repas servis à la cantine scolaire.

Adopté par 15 voix POUR, 3 CONTRE et une ABSTENTION.

Le maire,